



ADNA



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

ADNA - Lettre Info août 2016

<http://www.adna06.fr>

René Reydellet nous a quittés après une vie bien remplie, et avoir milité 30 ans pour essayer de réduire les nuisances aériennes. Faute de succès, René militait activement pour la réduction du trafic.

Nous adressons à nouveau dans ces lignes tous nos vœux de courage à Micheline, qui persévère et reste membre honoraire, au conseil d'administration ADNA.

L'aéroport (ACM) a mis en place un renfort, Vincent Mailly, afin de traiter les plaintes de l'été 2016 (en stage de juin à août 2016).

Vincent Mailly est convaincu que le moyen le plus efficace est d'aller voir sur le terrain dès l'atterrissage chaque pilote ayant réalisé un « écart ».

Pour cela il souhaite être appelé directement autant que de besoin par les riverains concernés (l'outil en place étant peu pratique)

Pour ceux qui n'avaient pas encore noté :

Téléphone : 04 93 90 41 29

Mail : Vincent.MAILLY@cote-azur.aeroport.fr

S'il ne peut se rendre immédiatement sur la piste, il envoie un mail au pilote ou à sa compagnie.

Il nous rapporte une sanction spontanée effectuée par un aéroclub en début d'année envers un pilote ; ADNA encourage cette démarche bien sûr, et a demandé qu'ACM le fasse savoir aux compagnies aéroclubs et pilotes qui ne sont pas encore informés.

Il est également convaincu de la nécessité de développer l'autocontrôle par chaque aéroclub et compagnie, ce qui nous

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>



ADNA



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

convient, et rejoint les demandes ADNA depuis des années.
(Voir nos informations de 2013 par exemple).

Bilan à faire dès la mi août afin de profiter du vécu de cet « œil neuf », et le valoriser.

La mairie de la Roquette sur Siagne a envoyé début juin deux courriers à Mr le Sous-Préfet et au directeur ACA proposant des solutions concrètes et chiffrées afin de réduire significativement et rapidement les nuisances.

Pour tous :

- Maximaliser les arrivées par la mer
- Poursuivre activement l'étude puis la mise en place d'une nouvelle trajectoire « nord ouest »

Pour ceux qui habitent face à la piste :

- Intervenir vigoureusement auprès de la DGAC pour trouver une solution acceptable dans le briefing, incitant clairement les pilotes à viser le chapiteau bleu.

Compte rendu du GT

Vous trouverez sur le site dans la section Groupes de Travail -> IFR/VFR la présentation et le compte rendu du groupe de travail du 26 mai, diffusés le 29 juin.

Malheureusement la présentation de la DGAC sur l'étude de trajectoires alternatives manque dans ce compte rendu. A noter : nous avons exprimé en séance notre déception suite à cette présentation DGAC (propos non rapportés dans le compte rendu). Nous avons demandé à DGAC la copie de leur présentation. Fin juin, il nous a été répondu que la raison de l'omission était quelle est trop « technique et compliquée » pour être diffusée, qu'une version plus accessible allait nous être diffusée rapidement. Nous attendons toujours

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>



ADNA



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

La présentation et le compte rendu présentent des indicateurs reflétant la situation. Ceux ci sont « sélectionnés » par ACM, permettant ainsi de relater certaines améliorations.

Malgré nos demandes depuis des années, nous n'arrivons pas à faire éditer les indicateurs qui seraient plus significatifs de situations difficiles vécues par nombre d'entre vous.

Les chevelus montrés (groupes de traces réalisées par les avions) sont intéressants, mais sont souvent triés sur le volet ; là non plus nous n'arrivons pas à obtenir une vue factuelle et régulière de la situation.

Nous avons vivement réagi par écrit aux propos tenus par Mr Pollet sur l'attitude ADNA quand à sa diffusion d'informations envers les riverains (Voir chapitre tour de table)

Ceci ne nous paraît pas être une attitude apte à résoudre les problèmes.

Le bilan annuel du plan de réduction de bruit ACA « Plan de réduction de bruits » présenté par ACA en avril 2015 en CCE (Commission Consultative Environnement) en soutient à leur proposition d'augmentation du tonnage de 22 à 35 tonnes.

Un bilan à un an avait été promis (en accord avec les règles nationales).

La réunion de bilan prévue fin avril 2016 est reportée de mois en mois... !

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>



ADNA



ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES

Privatisation

Voir les articles de presse sur le site (menu presse).

ADNA ne s'implique pas dans les aspects financiers et politiques, tout en reconnaissant leur importance.

La direction ACM, le président du directoire ACA (Aéroports Côte d'Azur), la DGAC, le Sous Préfet représentant l'Etat, nous ont assuré de la pérennité de l'application des règles de gestion sous l'autorité et le contrôle de l'Etat, et plus particulièrement des chartes, et règles et engagements environnementaux.

C'est cela qui nous intéresse, afin de réduire les nuisances aériennes.

Nous y veillerons, et resterons vigilants.

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>